



GUIRY EN VEXIN

Procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 08 octobre 2021

L'an deux mille vingt et un, le huit octobre à 20h15,
Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. Michel CATHALA, Maire

Présents : M Michel CATHALA - M Dominique FLAMENT - Mme Agnès BERNARD- M Nicolas de MAISTRE - M Dominique BERSIER – Mme Sophie MULLER – Mme Elisabeth LE BOUCHER - M Jean-Baptiste MATHON - M Gabriel de MONTFORT - M Timothée JAILLET

Secrétaire de séance : Mme Elisabeth LE BOUCHER

Ordre du jour

- 1- *Compte-rendu du Conseil Municipal du 16 avril 2021,*
- 2- Délibérations :
 - *Budget commune : Reconduction participation communale aux frais de transport scolaire,*
 - *Budget annexe : Augmentation de 5 euros mensuel sur le loyer ou les charges de chaque logement social afin d'absorber les diverses factures d'entretien.*
- 3- Décisions modificatives
 - *Budget annexe : Prévoir 10 euros sur imputation 65888 pour les arrondis de TVA,*
 - *Budget commune : Réintégration des frais d'étude du PLU dans une autre imputation budgétaire.*
 - *Budget commune : Modification imputation intérêts bancaires (prêt sacristie). Prévoir 1200 euros sur imputation 66111.*
- 4- Délégation de signature du Conseil Municipal à Monsieur le Maire
 - *Cette délégation permettra de modifier ou supprimer les régies communales.*
 - *Accord pour suppression des régies 261 et 262 non utilisées.*
- 5- Travaux :
 - *Supplément de travaux concernant la sacristie de l'église*
- 6- Questions diverses

1- Lecture et approbation du procès-verbal du 16 avril 2021

Après lecture, le procès-verbal du 16 avril 2021 est approuvé à l'unanimité.

2- Délibérations

Budget Communal : l'ensemble du conseil vote pour la reconduction de la participation aux frais de transport scolaire pour l'année 2021.

49 euros pour les collégiens

68 euros pour les lycéens.

Budget Annexe : une augmentation de 5 euros mensuelles sur les charges de l'ensemble des logements sociaux, à compter du 1er janvier 2022.

3- Décisions modificatives budgétaires

Budget Annexe : accord pour abonder de 10 euros l'imputation 65888 (arrondis de TVA).

Budget Communal : accord pour la réintégration des frais d'étude du PLU (au lieu du 203 mettre en 202).

Budget Communal : accord pour modifier imputation budgétaire pour les intérêts de l'emprunt de la sacristie (au lieu du 681 mettre en 66111).

4- Délégation de signature du Conseil Municipal à Monsieur le Maire

Le Conseil Monsieur accorde la délégation à Monsieur le Maire pour pouvoir modifier ou supprimer les régies communales.

Le Conseil Municipal donne son accord pour la suppression des régies 261 et 262, non utilisées.

5- Travaux (supplément de travaux concernant la sacristie de l'église)

Monsieur le Maire présente l'ensemble des éléments concernant les suppléments de travaux de la sacristie de l'église.

Cette augmentation est chiffrée à 49 602,71 euros (sondage, archéologue, architecte, mission SPS).

Il faut refaire un dossier auprès de la DRAC, qui devrait le valider.

Des travaux supplémentaires sont à prévoir dans la première partie de l'église (actuellement fermée).

Pour financer ces travaux supplémentaires, il faut voir pour un prêt supplémentaire. A ce jour, pas d'estimation encore pour les travaux supplémentaires sur la 1^{ère} partie de l'église.

Le conseil municipal donne son accord pour les travaux supplémentaires.

6- Questions diverses

- Un habitant de l'impasse du moulin demande l'enlèvement des feuilles sur le trottoir.
- M. Gabriel De Montfort demande à la commune la prise en charge des espaces verts devant le château et sur le côté, sente du miroir, et des trottoirs.

- Elagage du saule pleureur de M De Rocquefeuil, voir pour un dédommagement. (le conseil municipal propose de séparer les frais en 2.... A voir).
- Concernant le dossier des caméras de vidéo protection, c'est en cours.
(financement : 20% par le département et 25% par la DETR).
- SIAA : La communauté de commune a décidé pour les communes de Guiry et Théméricourt, appartenant au SIAA, d'adhérer au SIARP. Les communes sont contres.
- Des travaux sont à prévoir rue Madame. (longueur de bordure de trottoir pour éviter inondation d'une maison - attente du devis).
- Proposition de faire un mur en pierre en l'église et la propriété de M et Mme GAUMER (accord du conseil municipal).
- Choucroute annuelle des archers de Guiry le 21 novembre. Prévoir stationnement.
- Elections pour le CCAS, d'un nouveau président : Mme Elisabeth Le Boucher.
- Mme Terrien, par courrier, demande à pouvoir rester bénévole dans le CCAS : Refus de Monsieur le Maire.
- Concernant les barrières en haut de Guiry : Très bien.
- Renouvellement et différentes dates pour le foyer rural.
- SMIRTOM : des composteurs vont être en place (24 euros les 300 litres et 31 euros les 600 litres).
- Timothée Jaillet va se rapprocher de la secrétaire de mairie concernant le site web.

Fin de séance à 22h30.

Délibérations prises au cours de cette séance :

- D019-2021 : PARTICIPATION COMMUNALE AUX FRAIS DE TRANSPORT SCOLAIRE 2021
- D20-2021 : AUGMENTATION DES CHARGES MENSUELLES DES LOGEMENTS SOCIAUX
- D21-2021 : SUPPRESSION REGIES COMMUNALES 261 ET 262
- D22-2021 : DELEGATION SIGNATURE AU MAIRE POUR CREATION MODIFICATION SUPPRESSION REGIE
- D23-2021 DELIB REFUS SORTIR DU SIAA
- D24-2021 DELIB CREATION MUR DE PIERRE

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

SIGNATURES

M Michel CATHALA
Maire

[original signé]

Mme Agnès BERNARD
Adjoint au maire

[original signé]

M Dominique FLAMENT
Adjoint au maire

[original signé]

M Dominique BERSIER
Membre

[original signé]

Mme Sophie MULLER
Membre

[original signé]

M Gabriel de MONTFORT
Membre

[original signé]

M Nicolas de MAISTRE
Membre

[original signé]

M Jean-Baptiste MATHON
Membre

[original signé]

M Timothée JAILLET
Membre

[original signé]

M Elisabeth LE BOUCHER
Membre

[original signé]